

Membres	16
Présents	13
Votants	13
Exprimés	13
Oui	13
Non	0

Accusé de réception en préfecture
087-200049278-20221109-DEL-2022-53-DE
Date de télétransmission : 16/11/2022
Date de réception préfecture : 16/11/2022



EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 9 novembre, le Bureau Syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Sébastien MOREAU, Président.

Date de la convocation : 27 octobre 2022

MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :

**Alain DARBON - Estelle DELMOND - Franck FOUR - Michaël KAPSTEIN - Henri LAVAUD - Yves LE GOUFFE
Lionel LEMASSON - Gilles MATINAUD - Sébastien MOREAU - Laurent PAQUET - Philippe SIMON - Michel
THEYS - Guy TOUZET**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DÉLIBÉRATION N° 2022-53

OBJET : PROGRAMMES EUROPÉENS 2021-2027 ANIMATION DU VOLET TERRITORIAL DES FONDS EUROPÉENS 2021-2027 DEMANDE DE SUBVENTION 2023

Monsieur le Président rappelle que le PETR du Pays Monts et Barrages s'est porté candidat pour porter une Stratégie locale de Développement sous la forme d'un DLAL (Développement Local menés par des Acteurs Locaux) pour la période de programmation européenne 2021/2027.

Afin de la mettre en œuvre, le PETR prévoit, en tant que structure porteuse du GAL, de consacrer 1 ETP en 2023 à l'animation et la gestion de ce programme, réparti sur deux chargés de mission déjà en poste.

Sous réserve de la signature de la convention de mise en œuvre avec l'Autorité de Gestion (Région Nouvelle-Aquitaine), il est proposé le plan de financement suivant :

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL		
Intitulé	Montant HT	Intitulé	Montant	Taux
Animatrice/gestionnaire fonds européens (0,7 ETP)		Autofinancement PETR	13 095,49 €	20,00%
Frais salariaux 2023	35 287,00 €			
Frais de mission 2023	700,00 €	Région NA	8 821,75 €	13,47%
Animation SLD / chef de projet (0,3 ETP)		LEADER (2021-2027)	43 560,19 €	66,53%
Frais salariaux 2023	16 432,50 €			
Frais de mission 2023	300,00 €			
Frais de structure	7 757,93 €			
Communication				
Création et impression supports, événements	5 000,00 €			
Total	65 477,43 €	Total	65 477,43 €	100,00%

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, valident le plan de financement présenté, autorisent le Président à solliciter les subventions nécessaires et à signer toutes les pièces s'y rapportant dès que le cadre de la procédure de demande de subvention européenne aura été fixé.

Fait et délibéré à Bujaleuf
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

**Le Président,
Sébastien MOREAU**

